

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 11 juillet à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaients présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme ROUYEYRE, Mme CAMUSET, M. JIBRIL, M. PERCHERON, M. GAUFILLIER, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, M. VAUVRE, M. GRAJQEVCI, Mme DAMEME, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. BOUDIGNAT, Mme PETROFFE, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI, M. HAMMOUMI
Excusé(s) représenté(s)	Mme PRADOUX, adjointe, par M. PERRINO Mme MARTIN, conseillère municipale, par M. LAVENKA M. BENECH, conseiller municipal, par M. MARCHAND Mme OCANA, conseillère municipale, par Mme CANAPI Mme MAHIEU, conseillère municipale, par Mme BAALI-CHERIF M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par M. PATRON
Excusé(s) non Représenté(s)	/
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	Mme MORIN

Nombre de Conseillers en exercice :	33.
Nombre de Conseillers présents :	27.
Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	6.
Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	0.
Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
Date de la convocation :	04.07.2024

---oooOooo---

N° 2024.54

**IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL  
(Bail avec la société SFR)**

*La séance continuant,*

*Le Maire expose au Conseil :*

Accusé de réception en préfecture  
077-217703792-20240711-DEL-2024-54-DE  
Date de télétransmission : 16/07/2024  
Date de réception préfecture : 16/07/2024

- La Ville de Provins est propriétaire d'une parcelle, cadastrée section AD 18 (5840 m<sup>2</sup>), située chemin de Fleigny, à Provins, au lieudit « les Dameries ».
- L'installation d'une antenne relais sur cette parcelle, en surplomb, permettrait d'apporter une meilleure couverture du territoire communal en téléphonie mobile dans la mesure où le mât d'antenne construit par SFR pourrait accueillir d'autres opérateurs.
- Le projet de bail porte sur une surface de 30 m<sup>2</sup> qui comprendra : la zone d'implantation du pylône de 36 m, une zone technique munie d'antennes et faisceaux hertziens y compris leurs coffrets associés, leurs systèmes de réglages et de fixation et une zone de stationnement.
- Le présent bail serait consenti pour une durée de 12 ans, renouvelable de plein droit par période de 6 ans sauf dénonciation par l'une des parties. Le loyer annuel lié à l'occupation de ce terrain est fixé à 12 000 €.

**Le Conseil Municipal, le Maire entendu et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (33 voix "pour") :**

- ⇒ De donner son accord sur l'établissement d'une convention entre la Société Française du Radiotéléphone « SFR » et la Commune relatif à la mise à disposition, à titre onéreux, d'une emprise de 30 m<sup>2</sup> nécessaire à l'installation d'une antenne relais sur la parcelle communale cadastrées AD N°18 située chemin de Fleigny à Provins, au lieudit « Les Dameries ».
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer le bail et tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ D'inscrire la recette au budget de la Commune ;

**Ainsi fait et délibéré,  
Pour expédition conforme,  
Le Maire,**



Olivier LAVENKA

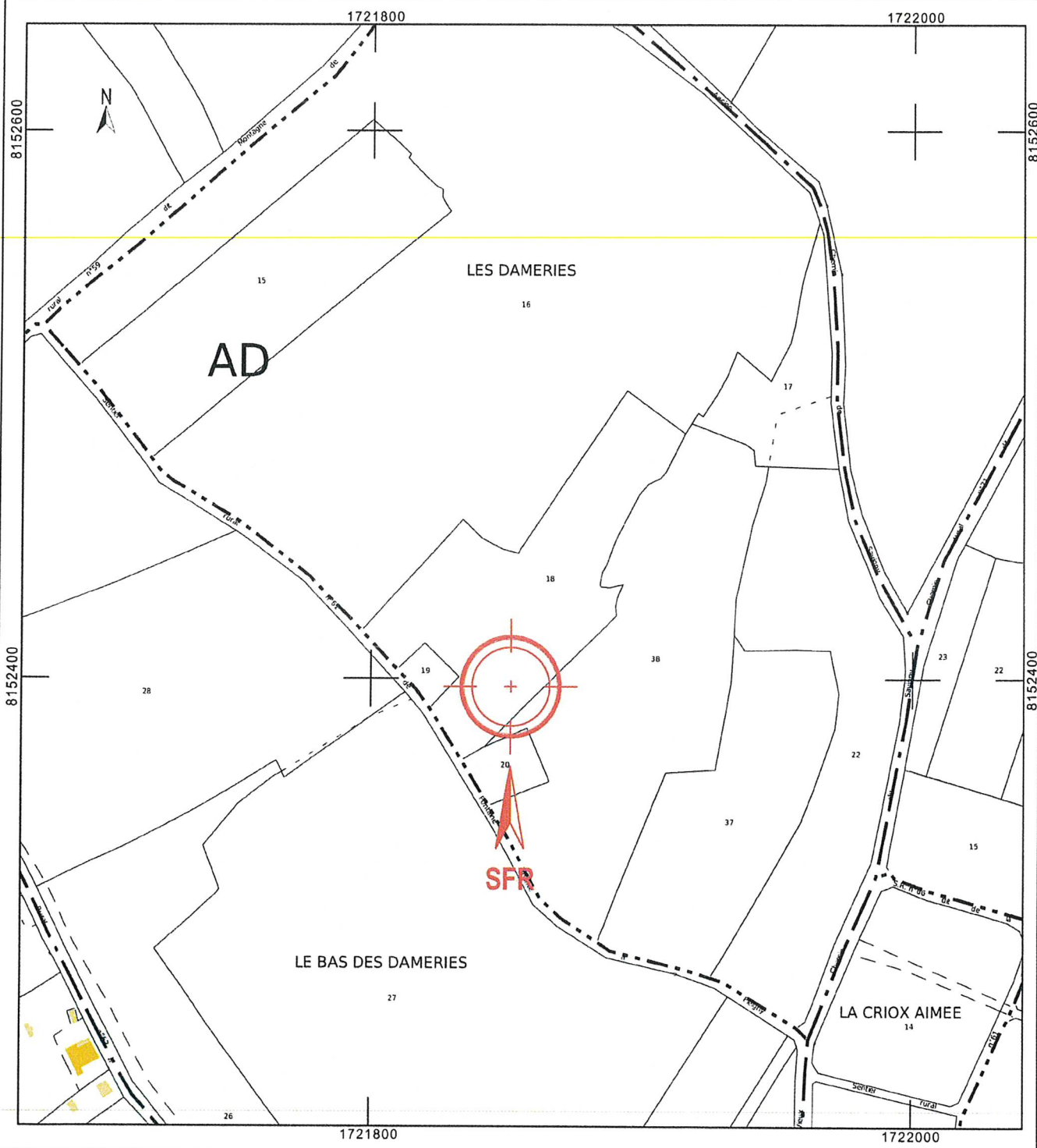
La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 15.07.2024 réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 15.07.2024



O LAVENKA

Accusé de réception en préfecture  
 077-217703792-20240711-DEL-2024-54-DE  
 Date de télétransmission : 16/07/2024  
 Date de réception préfecture : 16/07/2024



**PLAN DE CADASTRE**

**PROVINS\_BIS(FLEIGNY)**

**Les Dameries 77160 PROVINS**

DOSSIER	APS
ECHELLE	1/2000
DATE	22.04.2024
FICHER	7710000072_APS
DESSIN	LMO



N° G2R DU SITE	N° DE PLAN	INDICE	FOLIO
7710000072	1-2	B	1/1